



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

FerroPem

Question au Gouvernement n° 3983

Texte de la question

FERROPEM

M. le président. La parole est à Mme Marie-Noëlle Battistel.

Mme Marie-Noëlle Battistel. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée, chargée de l'industrie.

M. Fabien Di Filippo. Qui est chargé de l'industrie ?

Mme Marie-Noëlle Battistel. Le 1er mai, journée internationale des travailleurs, j'étais à nouveau aux côtés des salariés et des syndicats de FerroPem sur le site des Clavaux en Isère. L'esprit n'était pas à la fête. Une industrie de pointe, fierté de l'électrométallurgie française, installée depuis 120 ans, s'y meurt sur fond de turbulences économiques mondiales.

La direction de Ferroglobe menace d'arrêter la production, malgré la forte motivation et le comportement exemplaire des employés, sur lesquels pèse un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi), alors qu'ils produisent à un prix compétitif du silicium de qualité. Les résultats des mois de mars et avril démontrent un net rebond de compétitivité, une marge dégagée largement positive et une forte amélioration du prix de revient. Si rien n'est fait, l'ensemble de ces emplois et un joyau industriel français disparaîtront.

Une députée du groupe LR . Encore un ! Quel gâchis !

Mme Marie-Noëlle Battistel. Pourtant, il est possible de diversifier les activités, et les débouchés sont nombreux. Nous avons besoin de silicium pour des filières d'avenir – pour le matériel médical, la production de batteries électriques ou de panneaux photovoltaïques. Le granulé de silicium n'est produit que dans un seul endroit au monde, c'est le site des Clavaux.

Il n'y aura ni relance de l'économie ni défense de notre patrimoine industriel si nous ne prenons pas toutes les mesures pour préserver l'emploi, quand les débouchés existent. Élus de tous bords et nombre de nos concitoyens soutiennent les salariés dans leur combat pour sauver les emplois et garder cette production dans nos vallées de montagne, au lieu de l'importer de l'autre bout du monde.

La crise sanitaire nous montre chaque jour l'importance de la souveraineté et de la relocalisation de l'industrie : soyons cohérents, gardons nos entreprises en France. Madame la ministre déléguée, je vous sais mobilisée. Comment le Gouvernement entend-il sauver ces 357 emplois, asseoir la compétitivité de l'entreprise et accompagner les filières d'avenir qui dépendent du silicium, que nous avons la chance d'avoir en France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe GDR. – Mme Émilie Bonnivard applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

M. Jean-Paul Lecoq. Combien pour les vaccins ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Vous le savez, nous avons déjà parlé de ce dossier, ensemble et avec les élus locaux, dont je connais la forte mobilisation, aux Clavaux et à Château-Feuillet. Vous connaissez mon attachement aux vallées alpines. Je sais combien les annonces de cette nature sont douloureuses ; dans ce cas, elles le sont d'autant plus qu'elles concernent une industrie qui a un rôle à jouer dans la transition écologique et énergétique,...

M. Jean-Paul Lecoq. Tendez la main, alors !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...comme en matière de souveraineté économique – nous connaissons trop bien le coût social et environnemental de délocaliser ce type de production à l'autre bout du monde. Il serait tout à fait inapproprié de perdre tous les sites de FerroPem en France.

M. Jean-Paul Lecoq. Qu'est-ce que vous attendez ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Ils appartiennent à Ferroglobe, entreprise espagnole, qui possède six sites en France, dont deux sont menacés de fermeture.

Nous sommes collectivement mobilisés, mais je veux dire en premier lieu que Ferroglobe doit assumer ses responsabilités. Nous le leur avons dit, vous le leur avez dit. Il s'agit d'une ligne rouge, et nous serons particulièrement vigilants à ce qu'elle ne soit pas franchie. En second lieu, nous devons agir en parallèle. Ainsi, le 23 mars, j'ai saisi la Commission européenne, dans le cadre de l'ouverture d'une procédure de défense commerciale relative au silicium de calcium, que le site des Clavaux produit, afin d'apporter une réponse appropriée aux frontières de l'Europe.

Il faut également actionner tous les leviers de soutien dont nous disposons. Nous avons eu recours au dispositif relatif aux chocs industriels du plan territoires d'industrie, qui permet d'aller chercher des projets sur les territoires. Nous en avons repéré six, susceptibles de créer de l'emploi industriel. Au total, trente-sept projets sont accompagnés dans le cadre du plan de relance.

M. Jean-Paul Lecoq. Osez nationaliser !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3983

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)